

N/REF : 5/01/2025 12H24 C:009272 I:14245

99-PRIE YVES

V/Appel du Dimanche 05/01/2025 a 12H24

**4 LE HOUSSET
35137 BEDEE**

IMMEUBLE : MAISON PRIE
4 LE HOUSSET
35137 BEDEE

Rennes, le 13 Janvier 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 4 LE HOUSSET - MAISON DE M PRIE - *06 72059696*

MOTIF : DEBOUCHAGE/POMPAGE DE LA FOSSE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 05/01
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
POMPAGE PARTIEL ET DÉBOUCHAGE
CONTRÔLE - BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 06/01/25 a 09H50 _ OCCUPANT LOGEMENT

RÈGLEMENT PAR CHEQUE 270€ - CMB N°1276929

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).

Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.

Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique

Vérification du bon écoulement du réseau.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Déb.Hte Pression 1h00+Dépl. 1 a 10Kms	1	163,64	163,64
1,00	Majoration 50% Lu-Samedi 21h-6h/DJF	1	50,00%	81,82
TOTAL H.T.				245,46
T.V.A. a 10,00%				24,54
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>270,00</u>

Valeur en votre règlement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.